

Écrit par le 23 novembre 2024

Relance de l'enquête publique sur l'extension de la zone du Plan d'Entraigues-sur-la-Sorgue



Suite à son annulation, une nouvelle enquête publique portant sur l'aménagement d'une zone d'activité économique de près de 27 hectares à vocation industrielle et artisanale en extension de la zone du Plan existante à Entraigues-sur-la-Sorgue se déroulera du lundi 5 décembre au mardi 10 janvier.

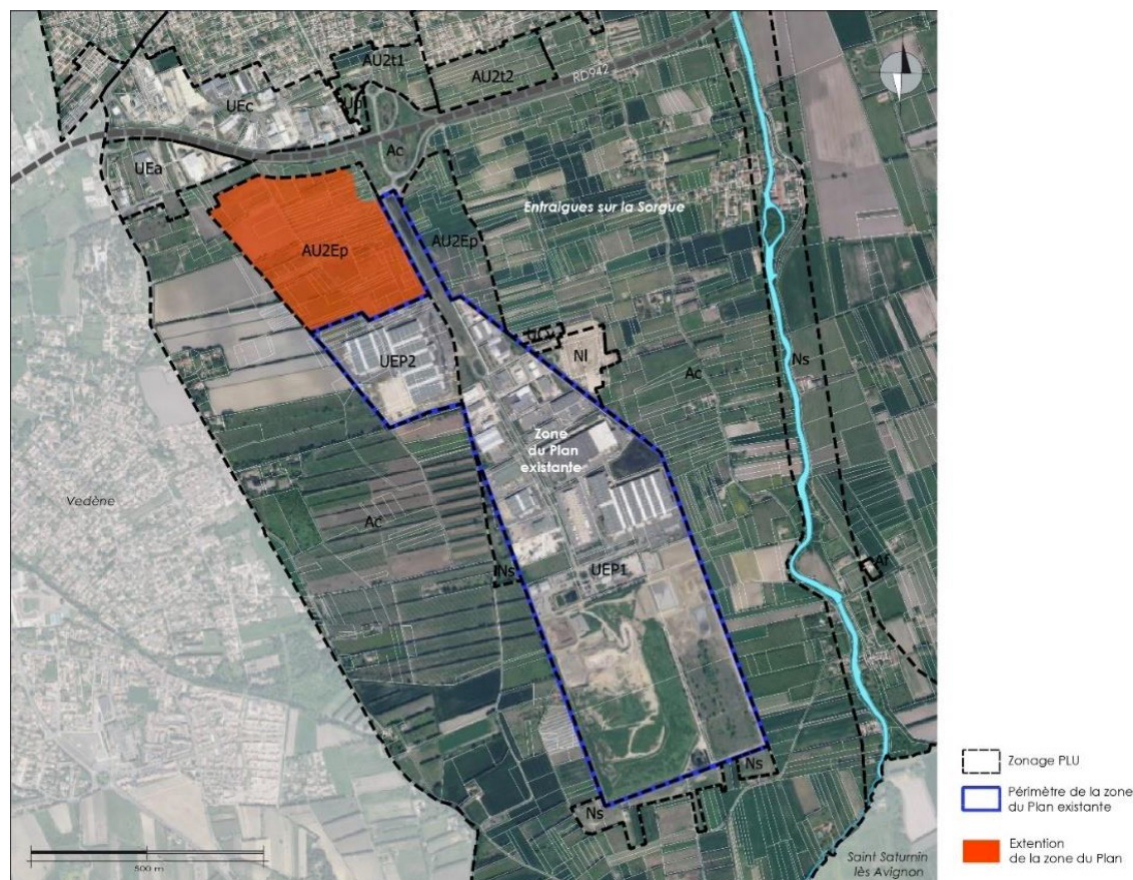
Cette nouvelle enquête publique sera composée d'une déclaration d'utilité publique, d'une mise en compatibilité du plan local d'urbanisme de la commune d'Entraigues-sur-la-Sorgue, ainsi que d'une détermination des parcelles à déclarer cessibles nécessaires pour la réalisation de ce projet.

L'enquête aura lieu au service urbanisme de la mairie pendant 36,5 jours consécutifs. Un registre d'enquête sera mis à disposition du public sur place. Il sera invité à y inscrire ses observations et ses propositions. Il sera également possible d'envoyer ces dernières par voie postale au commissaire enquêteur Georges Chariglione (Mairie d'Entraigues-sur-la-Sorgue, service urbanisme - 1115 route de

Ecrit par le 23 novembre 2024

Sorgues - 84320 Entraigues-sur-la-Sorgue) ou par mail à l'adresse amenagement@grandavignon.fr. Le commissaire enquêteur tiendra une permanence à la mairie les lundi 5 décembre 2022 de 9h à 12h, mardi 13 décembre 2022 de 14h à 17h, jeudi 22 décembre 2022 de 9h à 12h, mercredi 28 décembre 2022 de 14h à 17h, vendredi 6 janvier 2023 de 14h à 17h, et mardi 10 janvier 2023 de 8h30 à 11h30.

Le dossier pourra être consulté gratuitement sur le post informatique de la mairie d'Entraigues-sur-la-Sorgue, sur le site du [Grand Avignon](#), sur le site [Registre Demat](#), et sur le site de la [Préfecture de Vaucluse](#) du 5 décembre au 10 janvier.



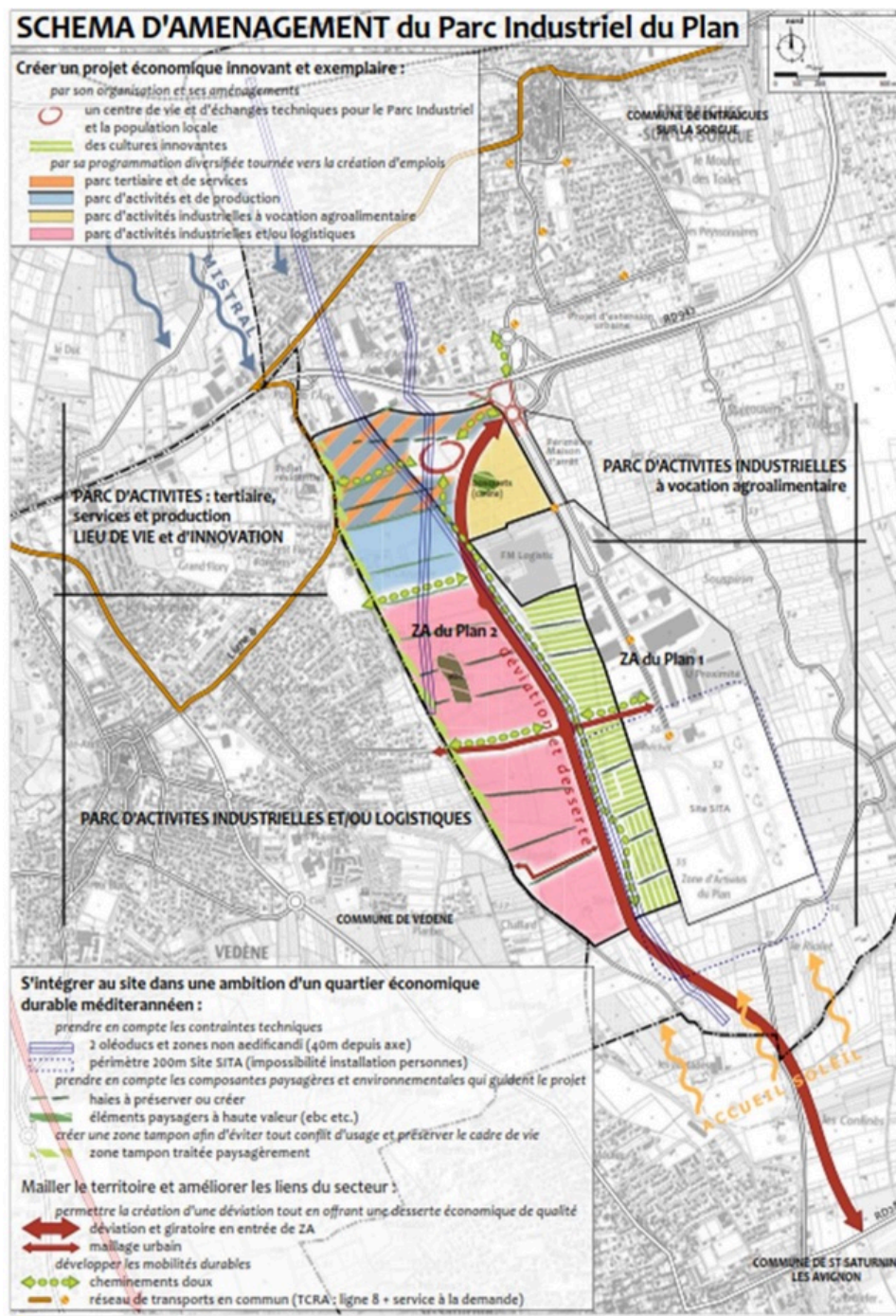
Une zone stratégique pour le développement économique

L'objectif de cette extension est de créer une zone destinée à l'accueil d'activités économiques à vocation industrielle et artisanale, afin d'accueillir des entreprises agroalimentaires et de relocaliser des industries. Elle se situera dans une zone à proximité de l'autoroute A7, de la zone commerciale d'Avignon Nord, mais aussi de quartiers résidentiels en cours de développement et du centre-ville d'Entraigues-sur-la-Sorgue, ce qui permettra de structurer un quartier d'activités et de développer une offre foncière et immobilière visant à accueillir des activités économiques productives.

Le territoire du Grand Avignon regroupe plus de 30 000 entreprises et comptabilise plus de 87 000

Ecrit par le 23 novembre 2024

emplois répartis sur deux départements et deux régions. En créant de nouvelles zones d'activités, le territoire souhaite créer de la richesse pour accueillir une nouvelle population et permettre à celles qui sont en difficultés de trouver leur place dans la société. Il a été estimé que l'extension de la zone du Plan créera environ 640 emplois.



V.A.

Agroparc : vers une extension du bâtiment du centre de gestion de la fonction publique territoriale 84

La première pierre de l'extension du bâtiment du [centre de gestion de la fonction publique territoriale 84](#) a été posée mardi 28 juin. Après une autorisation de permis de construire délivrée en mars 2022 et un début des travaux en mai, la livraison de l'extension du bâtiment est prévue pour le second semestre de 2023.

Installé à l'origine au Pontet, le déménagement des locaux du [CDG 84](#) à Agroparc a eu lieu en 2006. Le bâtiment fut un des premiers construits sur la zone. Aujourd'hui, au vu du nombre de collectivités affiliées au CDG 84 pour les missions facultatives, il est apparu indispensable aux élus de prévoir une extension du bâtiment.

En effet, le service de médecine du travail a été créé en 2018 et comprend aujourd'hui deux médecins, deux infirmières médico-sociales et une psychologue. Des locaux sont actuellement loués boulevard Limbert au conseil départemental, mais aussi au SDIS dans les casernes de sapeur-pompier professionnel afin d'être au plus proche des collectivités adhérentes pour organiser les visites médicales.

Afin de proposer une démarche globale aux collectivités en matière de santé et de prévention, les élus ont souhaité regrouper les services.

Après une autorisation de permis de construire délivrée en mars 2022 et un début des travaux en mai, la première pierre de l'extension du bâtiment du centre de gestion de la fonction publique territoriale 84 a été posée le mardi 28 juin. La livraison théorique de l'extension du bâtiment est prévue pour le second semestre de 2023.

La pose de la première pierre a été précédée d'une présentation technique du chantier par l'architecte Luc Breguiboul, suivi d'un discours de [Gilles Ripert](#), vice-président délégué aux travaux et membre du conseil d'administration, et d'un mot de [Maurice Chabert](#), président du CDG 84 et conseiller municipal de Gordes.

Ecrit par le 23 novembre 2024



La première pierre de l'extension du bâtiment du centre de gestion de la fonction publique territoriale 84 a été posée mardi 28 juin. La livraison de l'extension est prévue pour le second semestre de 2023.

Composition de l'extension

« L'extension du bâtiment est composée de deux étages, disposant chacun de 200m² de surface habitable, a expliqué Luc Breguiboul, architecte en charge du chantier. Le rez-de-chaussée comprend un secrétariat d'accueil, une salle d'attente, avec deux places pour personnes à mobilité réduite, des salles d'auscultation pour les médecins et les infirmières et des salles d'audio-test et visio-test. Le second étage regroupe les services du pôle santé et sécurité au travail du CDG84 ».

« Le bâtiment a été pensé et conçu de manière à accueillir les agents se rendant à leur visite médicale dans les meilleures conditions possibles », a ajouté Maurice Chabert, président du CDG 84 et conseiller municipal de Gordes.

L'extension du bâtiment a également été pensée de manière à regrouper les services compétents en

